



Lever les freins au changement : démêler le vrai du faux

- **La pollution** : « c'est trop pollué ! il faut traiter : collecter et envoyer vers une station de traitement »
- **L'infiltration** : « avec nos sols, c'est pas possible chez nous »
- **L'entretien** : "c'est trop lourd, ça colmate tout de suite et ça vieillit mal !"
- **Les toitures** : "c'est trop risqué pour le bâti, on sait pas faire et on va pas stocker de l'eau sur les toits !"
- **Les nuisances et dangers** : "ça marche pas ! ça déborde, c'est des nids à moustiques, sans parler du risque de noyade !"
- **Les coûts** : "en fait, ça coûte plus cher que des réseaux traditionnels et ça consomme trop de foncier!"



- <http://www.graie.org/eaumelimelo/Meli-Melo/Questions/Infiltration-des-eaux-pluviales/?parent=4>



Des aides pour mettre en place la gestion des eaux pluviales intégrée à l'urbanisme

Des subventions de 50 % (40 % grd entreprise)

- Sensibilisation, études, travaux ... pour la réduction de l'impact polluant
- Des aides pour les collectivités, les entreprises et associations, les particuliers
- Des outils pour communiquer : conférences, appels à projets, retours d'expériences, outils...

http://www.eau-loire-bretagne.fr/collectivites/guides_et_etudes/eaux_pluviales

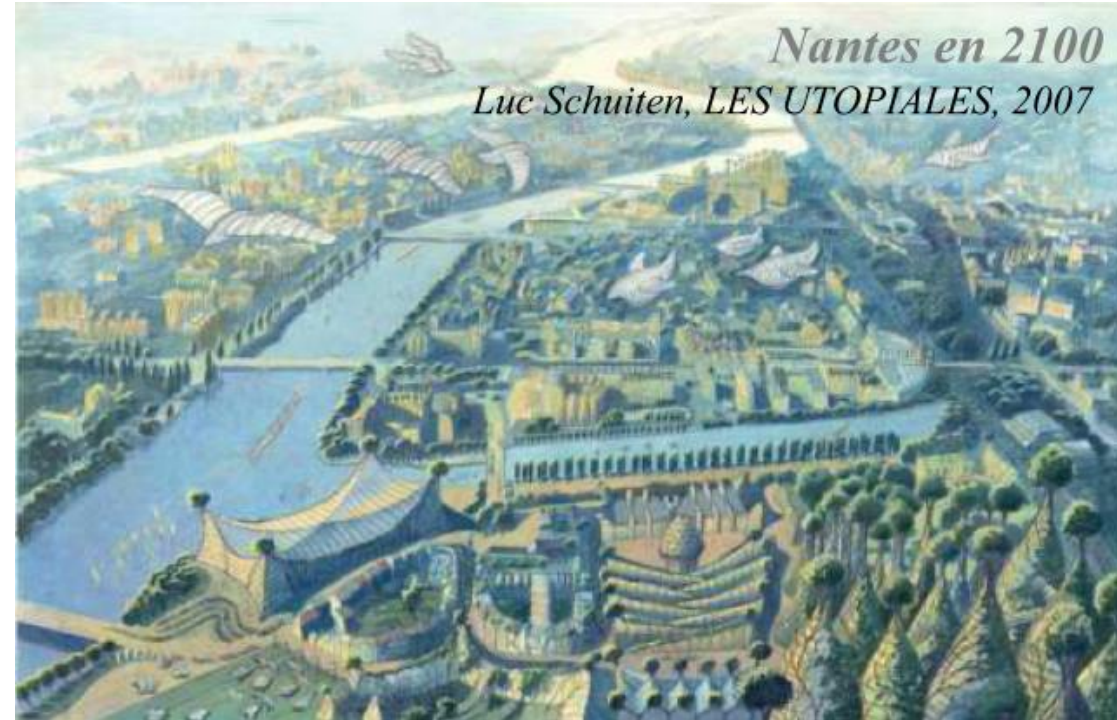


Contactez l'agence de l'eau Loire Bretagne : <https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr/home/aides/fiches-demande-daides/ass/etude-sensibilisation-animation-travaux-gestion-integree-eaux-pl.html>



Appel à initiatives 2020 : 5 M€ pour la « Gestion des eaux pluviales intégrée à l'aménagement urbain »

- Promouvoir vos idées et démarches globales pour un urbanisme avec l'eau
- Fédérer autour d'une vision (les services aménagement, voiries, espaces verts, assainissement...)
- Réaliser des projets exemplaires
- Sécuriser votre financement



**VOUS AVEZ DES
IDÉES ?**

Du 15/11/2019

au
31/03/2020

<http://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr/home.html>

Résultats le 30/06/2020



Sensibilisation, animation, formation :

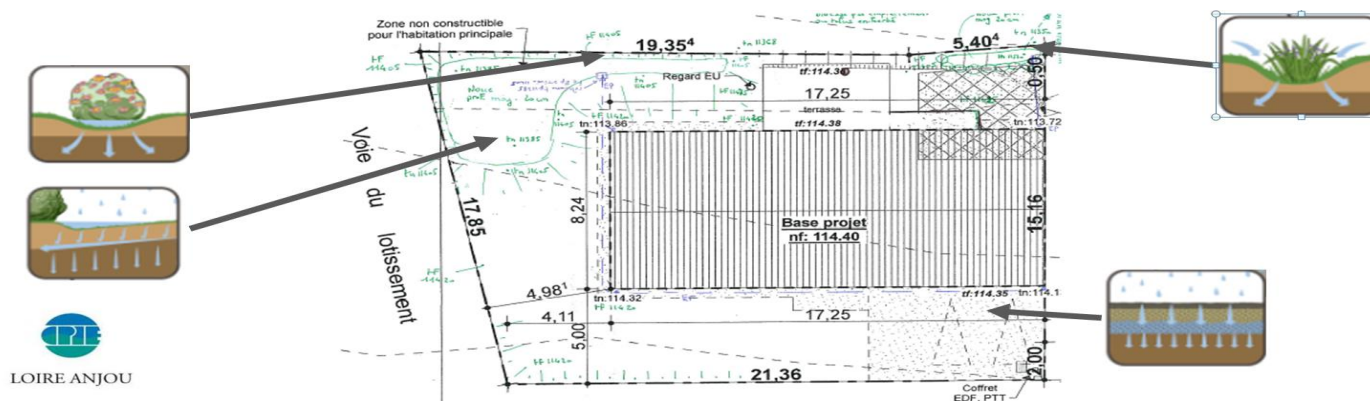
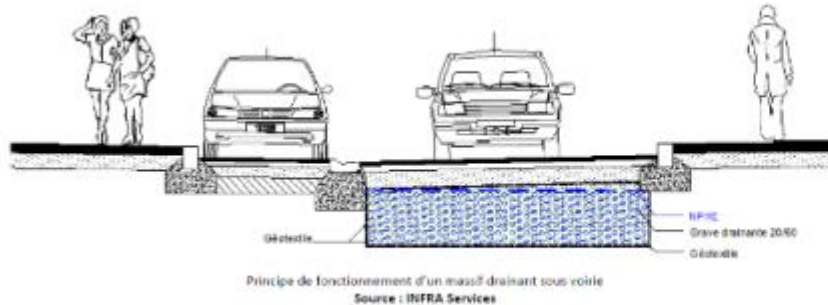
Subvention : 50 %

- Des conférences
- Un espace pédagogique
- Des réseaux d'acteurs régionaux
- Des rencontres technique et visites de site
- Des groupes de travail dédié
- L'animation d'une collectivité, la formation, rédaction de guides...
- Actions de coordination entre eau et urbanisme
-



Des aides financières pour les études : Subvention de 50 %

- Etudes de zonage pluvial, schéma directeur, étude de projets publics ou privés **visant à réduire une pollution et privilégiant l'infiltration**





Exemple de travaux de déconnexion : Collège des 4 moulins à Brest

Calcul du volume à stocker pour une pluie de 50mm

Type de surface	Surface	Coef. d'apport: Ca	Surface active: Sa	Volume de rétention
Partie de bâtiment C et Bat A	1210,0 m ²	0,9	1089,0 m ²	54,5 m ³
TOTAL				54,5 m ³

Un espace vert creux de 25 cm utile au sud du chemin sur 233m² permet de gérer l'intégralité de ces volumes.



Gestion en 0 rejet de 2,8 Hectares en secteur unitaire pour 50mm de précipitations



Exemples de réalisations de collectivités

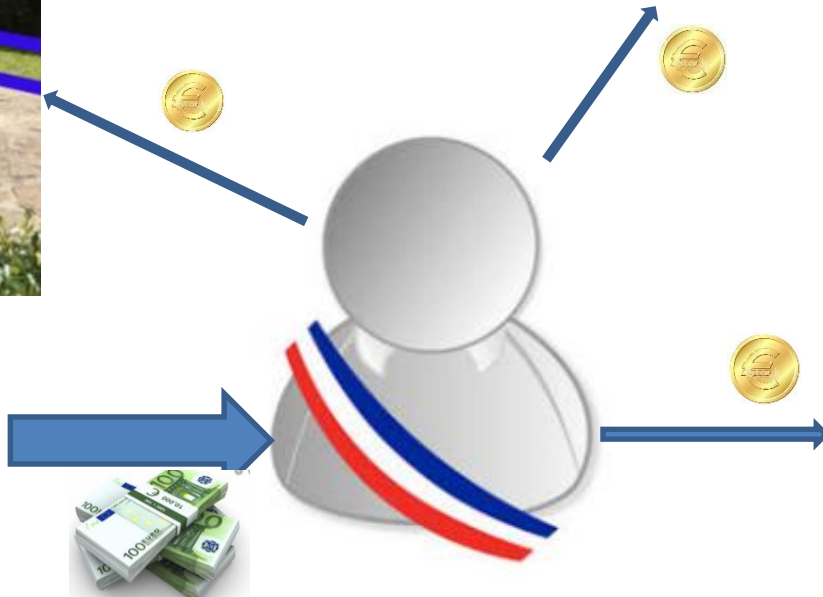
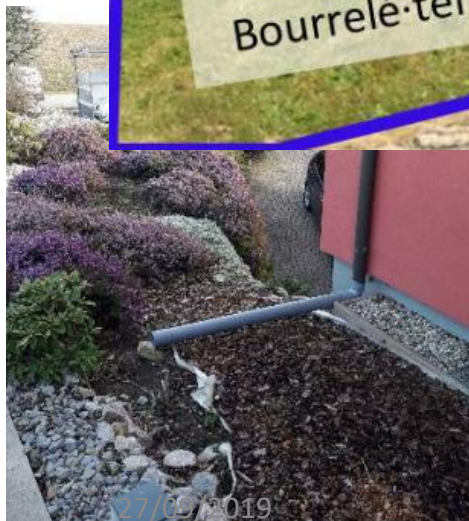
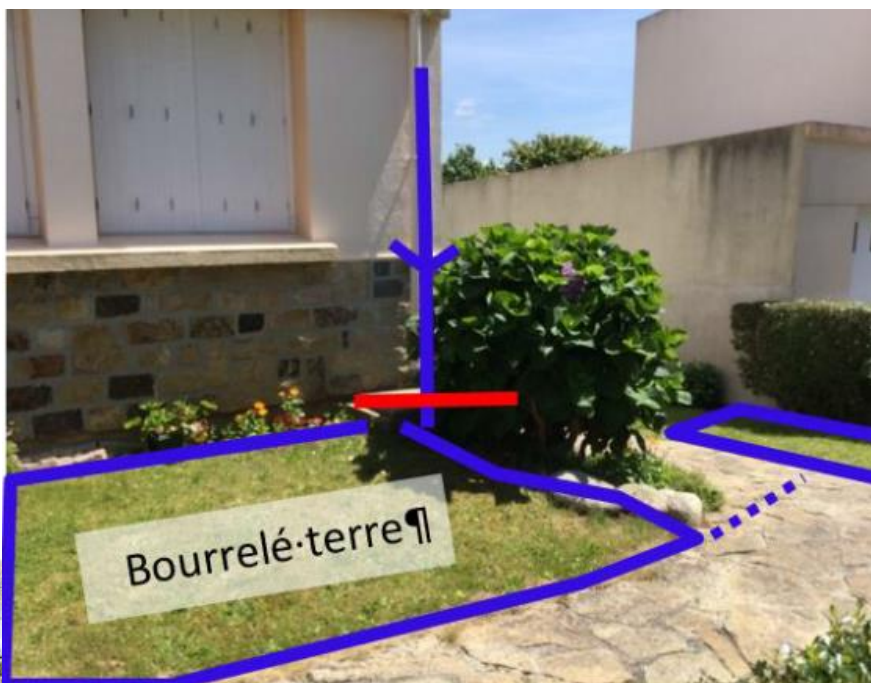




Exemples d'aides pour des acteurs économiques



Exemples d'aides pour des particuliers dans le cadre d'une convention de mandat avec la collectivité





Merci de votre attention

